

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 15 Accompagner les familles dans le respect des règles dé			
Ancien Code	PAMI2B15SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2150		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas FONTAINE (fontainen@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (clinquartas@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours s'adresse aux étudiantes sages-femmes de deuxième année du bachelier et vise à les sensibiliser aux principes fondamentaux de la déontologie et de l'éthique professionnelle. En tant que futures professionnelles de la santé, elles seront amenées à accompagner les femmes, les nouveau-nés et les familles dans des moments clés de leur vie, souvent empreints de vulnérabilité, d'émotion et de complexité.

La sage-femme est appelée à prendre soin des personnes dans leur globalité, en tenant compte de leurs dimensions physique, psychique, sociale et culturelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Acquis d'apprentissage visés

Utiliser les fondements théoriques de la relation d'aide et les appliquer dans des situations concrètes relatives à des patients en souffrance.

Identifier les principes éthiques et les règles déontologiques qui encadrent la profession de sage-femme.

Intégrer ces principes dans la préparation et la réalisation des interventions de soins relevant du programme du bloc 1, ainsi que dans les actions du projet de soin.

Développer une posture professionnelle respectueuse de l'autonomie, de la dignité et des droits des patientes. Analyser des situations cliniques à travers une réflexion éthique, en tenant compte des enjeux humains, relationnels et professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B15SFA	Ethique 1	12 h / 1 C
PAMI2B15SFB	Psychologie 2	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI2B15SFA	Ethique 1	10
PAMI2B15SFB	Psychologie 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

5. Cohérence pédagogique

Associer éthique et psychologie encourage les étudiantes à réfléchir sur leur pratique, à interroger leurs valeurs, leurs réactions et leurs choix professionnels. Cela favorise une formation critique et responsable, en phase avec les exigences du métier.

Ces deux disciplines développent des compétences essentielles comme :

- L'écoute active
- L'empathie
- La gestion des émotions
- La prise de décision éthique
- Le respect des différences culturelles et personnelles

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique 1			
Ancien Code	15_PAMI2B15SFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2151		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas FONTAINE (fontainen@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une initiation à la démarche éthique dans la pratique de sage-femme. Il vise à développer la réflexivité professionnelle face aux situations complexes, en mobilisant des outils d'analyse éthique et en encourageant une posture critique, bienveillante et responsable. L'objectif est de permettre aux étudiantes d'intégrer les valeurs humaines et professionnelles dans leur prise de décision et leur relation de soin.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiante sera capable de :

Expliquer les fondements théoriques de l'éthique appliquée aux soins, en lien avec la pratique de sage-femme.
Identifier et utiliser les principaux outils de réflexion éthique pour analyser des situations professionnelles.
Reconnaitre les principes déontologiques et les repères légaux encadrant la pratique en Belgique.
Participer activement à des débats éthiques, en mobilisant une argumentation structurée sur des enjeux de société liés aux soins et à la périnatalité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu
Partie 1 : Théorie
Séance 1 - Fondements et courants éthiques
Séance 2 - Principes et outils de l'éthique en santé
Séance 3 - Dilemmes éthiques en périnatalité
Séance 4 - Éthique appliquée à la pratique des sages-femmes
Partie 2 : Discussions thématiques
Séance 5 - 6 - Débats éthiques de société

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Cours participatif
Vidéos et reportages
Articles d'actualité
Exercices de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

la disponibilité de l'enseignant
l'interaction avec l'étudiant
l'interaction entre pairs

Sources et références

https://www.chuliege.be/upload/docs/application/pdf/2009-02/brochure_droits_patient_spf.pdf
https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/loi_du_22_aout_2002_relative_au_x_droits_du_patient.pdf
<https://www.unesco.org/fr/ethics-science-technology/bioethics-and-human-rights>
<https://md.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/16/Grille-prise-de-d%C3%A9cision.pdf>
https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/cest-grille_analyse_sit_ethique_-_a3.pdf
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/cesp/outil-pratique-analyse-ethique.pdf>
https://ressort.hers.be/images/ressources/boite-outils-ethique-V23/Triangle_ethique_2023.pdf

--

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint

Liens web, particulièrement médiatiques

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en deux parties au Q2 :

- connaissance théorique
- maîtrise des outils éthique à partir d'un cas

Critères minimuns :

Respect des règles de non-jugement

Bonne utilisation des modèles éthiques explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

Si l'AA est en échec au Q2, examen écrit au Q3 (modalités identiques)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100
Exe = Examen écrit						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie 2			
Ancien Code	15_PAMI2B15SFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF2152		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie CLINQUART (clinquartas@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La sage-femme a pour mission de prendre soin des personnes dans leur globalité, en respectant leur dignité et leurs besoins. Au cœur de cette pratique, le soutien psychologique occupe une place essentielle pour accompagner la patiente partenaire tout au long de son parcours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de cette activité sont d'utiliser les fondements théoriques de la relation d'aide et les appliquer dans des situations concrètes relatives à des patient.e.s en souffrance.

Les objectifs sont de :

- Définir la relation d'aide en soins infirmiers, en préciser l'étendue et les limites, en décrire les fondements et les méthodes dans le cadre de l'approche développée dans le cours.
- Utiliser les fondements théoriques de la relation d'aide et les appliquer à des situations concrètes.
- Analyser un entretien d'aide sur base du modèle vu au cours (fondements théoriques, attitudes, techniques).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction

Chapitre 1 : Communication - rappel

Chapitre 2 : La relation d'aide

Chapitre 3 : Les attitudes de la relation d'aide

Chapitre 4 : Les techniques de la relation d'aide

Chapitre 5 : Les attitude et technique de la relation d'aide face à l'état psychologique de la patiente

Chapitre 6 : La soignante et la relation d'aide

--

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Exposés et activités de découverte et d'application

Cours magistral exposant la théorique avec des exemples de terrain

Dispositifs d'aide à la réussite

Le MA propose un certain nombre d'exercices d'application en séance.

Possibilité pour l'apprenant.e de contacter le MA à la fin du cours ou par mail afin de poser ses questions. Celles-ci pourront être revues au cours suivant.

Sources et références

Cf. Bibliographie du syllabus : Les références internet y sont disponibles pour l'apprenant.e.

Ouvrages et articles scientifiques :

Akrout, F. (2006). L'Écoute Active Empathique : Une tentative d'adaptation d'une échelle de mesure aux centres d'appels.

Biou, A. (2013). Communication soignant-soigné. Repères pratiques. Paris : Bréal.

Daydé, M-C. (2014). Relation d'aide en soins infirmiers. France : Elsevier Masson
aire de la psychologie .

Rogers, C. (2001). L'approche centrée sur la personne. Edition : Randin

Poirier, J. (1984). Carl Rogers ou L'approche centrée sur la personne. Québec français, (54), 124-125.

Vidéos illustratives :

https://www.youtube.com/watch?v=0Vn5uzcWQw4&ab_channel=LeGazier

https://www.youtube.com/watch?v=GZm8Wsqf3rl&ab_channel=LeGazier

--

Autres sources consultables sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

-Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus disponible sur ConnecteD

- Le PorwerPoint détaillé présenté aux séances de cours (non transmis à l'apprenant.e)

- Vidéos-documentaires " cas clinique"

--

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en présentiel au Q2

Si non réussi au Q2, examen écrit au Q3 (modalités identiques)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).